



Pourquoi les communes doivent-elles mettre en place une politique alimentaire ambitieuse ?

et sur quels outils et partenaires s'appuyer...

Récap de notre rencontre
avec les communes ce
jeudi 17 avril

Pourquoi les communes doivent-elles s'emparer des questions d'alimentation durable ?

Pour renforcer leur sécurité alimentaire face aux crises (sanitaires, économiques, climatiques).

Pour soutenir les agriculteur·rices et producteur·rices locaux en leur assurant des débouchés.

Pour améliorer la qualité des repas servis dans les cantines scolaires et les institutions publiques.

L'agriculture locale façonne les paysages de la région.

Pour participer à la réduction des maladies liées à une mauvaise alimentation.

Pour créer des emplois non délocalisables dans la production, la transformation et la distribution alimentaire.



Comment y parvenir ? Quelques outils à disposition des communes

1) Outils de diagnostic de votre commune



[Outil Parcel-Wallonie](#) :



Et si l'alimentation de votre territoire devenait durable et locale ? Parcel est un simulateur d'empreinte écologique, ludique et gratuit, permettant d'évaluer pour une commune ou un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production



[Bilan communal \(SPW Agriculture\)](#) : visualiser l'ensemble des données agricoles de votre commune

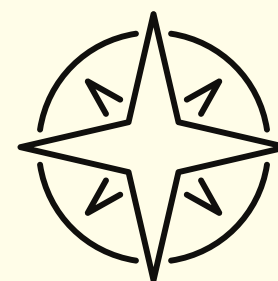


2) Outils stratégiques communaux (SDC et PST)



SDC :

Le CPA peut vous accompagner dans la réalisation de votre SDC en vous aidant à protéger ou à développer votre potentiel nourricier local.



Alimentascope :

Plateforme interactive conçue pour aider les communes à intégrer des actions d'alimentation durable dans leurs plans communaux


3) Gestion et mise à disposition des terres publiques

L'accès à la terre est un enjeu central pour le développement de systèmes alimentaires territorialisés. Voici quatre démarches inspirantes qui montrent comment des acteurs publics et associatifs peuvent faciliter l'installation et le maintien de projets agricoles durables :



[CRE@FARM \(Ville de Liège\):](#)




 CREAFARM – Ville de Liège

CREAFARM est un projet pilote de la Ville de Liège visant à identifier, sécuriser et valoriser des terres communales en faveur de porteurs de projets agricoles. Il vise à créer un véritable incubateur agricole en milieu urbain et périurbain, en lien avec les besoins alimentaires locaux.



[Cartes du foncier agricole public au plan de secteur - Arrondissement de Liège](#)




 Cartes du foncier agricole public – Arrondissement de Liège

Cette cartographie, réalisée à l'échelle de l'arrondissement, permet d'identifier les terres agricoles appartenant aux pouvoirs publics. C'est un outil stratégique pour les communes et autres institutions souhaitant mieux gérer leur patrimoine foncier et soutenir des projets agricoles de proximité.



[Terre-en-vue :](#)



 Terre-en-vue


Cette coopérative citoyenne œuvre pour la préservation des terres agricoles en les sortant du marché spéculatif et en les mettant à disposition de producteurs engagés dans une agriculture durable. Elle collabore avec des collectivités pour faciliter l'accès au foncier et renforcer la souveraineté alimentaire.



[Les projets de mise à disposition de terres agricoles](#)

menés par la Ville de Namur



 Projets de mise à disposition de terres agricoles – Ville de Namur

La Ville de Namur développe des projets concrets pour attribuer des terres communales à des agriculteurs selon des critères environnementaux, sociaux et économiques. Cette démarche proactive permet de soutenir l'agriculture locale tout en valorisant durablement le patrimoine foncier public.


4) Marchés publics alimentaires durables

Dans le cadre de notre travail de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs locaux, nous souhaitons mettre en lumière deux ressources pratiques développées par l'asbl Manger Demain, utiles à toute structure publique souhaitant s'engager dans la transition alimentaire via les marchés publics.:



[Guide pour un marché public alimentaire durable](#)

(Manger Demain)

 Le Guide pour un marché public d'alimentation durable

Ce guide a été conçu pour aider les structures publiques à intégrer des critères durables dans leurs marchés publics liés à l'alimentation. Il offre des conseils concrets, des exemples de clauses, et des repères juridiques pour faciliter la rédaction de cahiers des charges alignés avec des objectifs environnementaux, sociaux et de santé publique.



[Green deal cantines durables](#)

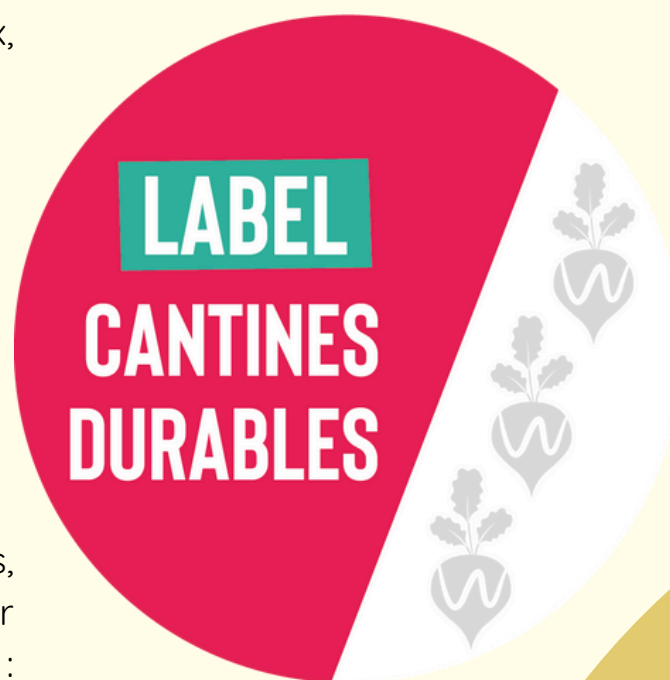
(Manger Demain)

 Le Green Deal Cantines Durables

Le Green Deal est un accord volontaire réunissant des écoles, hôpitaux, administrations et autres structures autour d'engagements progressifs en faveur de cantines plus durables : augmentation de la part de produits locaux et bio, réduction du gaspillage alimentaire, diversification des sources de protéines, etc. En plus d'un accompagnement, les signataires bénéficient d'un réseau d'échange de bonnes pratiques.



**MANGER
DEMAIN**

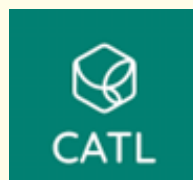


Des acteurs ressources sur lesquels les communes peuvent s'appuyer

Arrondissement de Liège



CPA Liège Métropole



Ceinture Aliment-terre liégeoise



Liège Métropole



GREOVA Ourthe-Vesdre-Ambève



Basse Meuse Développement



GAL Basse-Meuse

Région wallonne



Manger demain



Terre-en-vue



Union des villes et communes de Wallonie